

Rapport d'activité 2024-2025

Pour nous DDEN, l'année 2024-2025 a été lourdement impactée par la dissolution du gouvernement et la nomination de 5 ministres successifs, ce qui n'a pas contribué à nous faire mieux connaître.

Faute de publication de la circulaire relative au renouvellement quadriennal.

Notre fonctionnement institutionnel renforcé

Depuis juin 2024, date de notre dernier congrès à Montpellier, le Conseil fédéral s'est réuni 13 fois en visioconférence, avec plusieurs bureaux fédéraux, soit 21 réunions. Elles ont eu lieu tous les mois et au vu d'une actualité ministérielle mouvante, cela a été d'autant plus nécessaire. Mais cela a aussi demandé une plus lourde charge de travail.

La préparation du Colloque au Sénat pour les 120 ans de la loi de 1905, initié par notre Fédération, a demandé de constitutionaliser les deux premiers articles de la loi du 9 décembre 1905, avec les quatre autres organisations historiques fondatrices du Collectif Laïque National, soit le Grand Orient de France, l'Association des Libres Penseurs de France, le Comité Laïcité République et l'Union des Familles Laïques.

La publication des Indices de Position Sociale (IPS) ont bien démontré la quasi-absence de mixité sociale au sein de écoles privées sous contrat, qui ne prennent toujours pas leur part des difficultés sociales, bien qu'elles soient largement subventionnées par l'État et les collectivités publiques. À l'identique, face à la demande croissante d'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers, force est de constater que les établissements publics, bien que dénigrés, assurent seuls cette mission de service public.

RÉUNIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL DEPUIS JUIN 2024

Dates	Participants	Principales décisions
17/06/24	16	Lettre aux candidats à la suite de la dissolution pour demander leur positionnement par rapport aux DDEN
26/06/24	19	Élection du bureau
09/07/24		Visio : 1 ^{ère} réunion préparation du questionnaire sur l'École inclusive
29/08/24	22	Renouvellement Actions juridiques Recours en Conseil d'État
09/09/24		Visio : 2 ^{ème} réunion préparation du questionnaire sur l'École inclusive
17/09/24	22	Renouvellement Enquêtes
18/09/24	70	Visio : Réunion des présidents d'Unions (renouvellement)
17/10/24	24	Point sur le renouvellement Enquêtes
23/11/24	21	Rencontre avec Jean-Louis Garcia et Sébastien Mounier sur L'école inclusive Reçus dons Pas-de-Calais
11/12/24	24	Renouvellement Enquête Vie des unions
16/01/25	19	Jugement « Délégué Laïque » CNAL : rappeler nos positions
19/02/24	23	Mayotte Colloque au Palais du Luxembourg Congrès
13/03/25	16	Reçu jugement Délégué Laïque Préparation du congrès

Les enquêtes sur des thématiques afférentes à nos missions :

« La restauration scolaire et la pause méridienne en 2023- 2024 » :

6/ 11/24 : réunion avec la Commission restauration pour finaliser le Livret

Certaines écoles sans DDEN ont pu participer à l'enquête avec l'autorisation des DASEN, ce qui a permis de nous faire connaître. Certains départements ont envisagé de faire des visites d'écoles. Il a été possible de participer par téléphone en téléchargeant l'enquête. Diverses actions ont été entreprises sur les zones blanches. Le livret sur la Pause méridienne a été finalisé pour paraître en janvier 2025. Il a 64 pages et il y a 3000 exemplaires. C'est la 5^e enquête parue depuis 2019. Elle est importante pour les familles qui souhaitent que leurs enfants puissent profiter de ce temps de manière éducative en totale sécurité, en y trouvant le repas équilibré dont ils ont besoin. Tous les partenaires de ce temps particulier ont apporté leur contribution. Elle a remporté un grand succès auprès des élus et des collectivités locales.

« L'école inclusive » :

6/11/24 : rencontre de la Fédération avec le président de l'APAJH et le Chef de Bureau DGESCO de l'École inclusive qui attend notre enquête. Elle se poursuit, jusqu'en juin. Merci de continuer à faire remonter toutes les informations à la Fédération.

La Fédération auprès des Unions :

- 12 octobre 2024 : Assemblée Générale et rencontre avec le DASEN dans les Ardennes.
- 16 octobre : hommage à Samuel PATY : inauguration d'un square qui porte son nom place de la Sorbonne à Paris.
- 18 octobre : AG 81 (Tarn) : avec le DASEN, des élus locaux et de nombreux DDEN de l'Union.
- 19 octobre : AG de l'Union de la Somme.
- 20 octobre : hommage du CLN à Arras, Lycée Gambetta, avec intervention de Jean MILLAIRE et la présence de DDEN du Nord et du Pas-de-Calais (Roger GOULOIS et Jean Pierre SAILLY).
- 23 novembre : réunion de la Délégation de Douai avec son Président et son Secrétaire général départemental, en présence du DASEN.
- 13 décembre : réunion du CDAL des Landes annulée, ils avaient invité des religieux de plusieurs confessions. Laïcité 40 des Landes leur a adressé un courrier.
- 10/01/2025 : audition de la Présidente de l'Union de l'Aube par le Bureau fédéral.
- 25/01 : Réunion du secteur de Roubaix.
- 03/02 : Réunion régionale de la Creuse avec la Corrèze, la Haute-Vienne. Pour mettre en place la visite de toutes les écoles du département, en accord avec le CDEN et le DASEN.
- 10/02 : AG des Pyrénées-Orientales à Perpignan avec la DASEN et la vice-Présidente du Conseil départemental qui est d'accord pour nommer des DDEN dans les CA des collègues.
- 22/03 : AG du Nord à Villeneuve d'Ascq.
- 25/03 : AG des Alpes-Maritimes à Cagnes-sur-Mer
- 29/03 : AG du Var avec Jean Millaire.

NOUS DÉVELOPPER SUR TOUT LE TERRITOIRE

Mayotte

Il y a 7 candidatures de DDEN à Mayotte. Leur venue à la Fédération lors d'un congrès FCPE a permis de recevoir leurs candidatures. Le dossier sera transmis au DASEN.

Dons inondations au Pas-de-Calais :

34 dons ont été reçus pour un montant de 5 270€. Cette somme a permis de venir en aide sur le bassin de Saint-Omer à 2 écoles pour le remplacement de livres de bibliothèque et de tapis de gymnastique, pour un montant de 1 000€ ; sur le bassin de Brouay Béthune, remplacement de jeux didactiques, Un projet est à l'étude sur le bassin de Berck Montreuil pour 3 écoles pour un montant de 1500€ et sur le secteur de Boulogne, 4 écoles interrogées sur leurs besoins, en attente de réponse.

Les CONCOURS NATIONAUX

Action niveau fédéral

« **Samuel Paty : Se construire Citoyen** » : un concours national destiné aux Écoles publiques pour promouvoir la citoyenneté parmi les élèves et les encourager dans les 3 premiers cycles à développer et mener des projets citoyens.

« **Écoles fleuries** » : ouvert à toutes les classes des établissements scolaires de l'enseignement public, de la maternelle au collège, impliquant les élèves dans un projet éducatif d'apprentissage par le jardinage et poursuivant le double objectif d'éducation à l'Environnement et au Développement Durable, comme de l'Éducation sociale et citoyenne.

Les cérémonies de remise des prix auront lieu au niveau départemental.

RENOUVELLEMENT QUADRIENNAL

L'Union a des statuts et des instances, pas la délégation. C'est l'Union qui recrute.

Utiliser le 4 pages : « **Je deviens DDEN** ».

Pour les DDEN en fonction, il existe un modèle de formulaire simplifié à faire valider par le DASEN. Ce renouvellement simplifié se gère par les Unions, il y a différentes pratiques.

On constate qu'elles sont assez différentes, suivant les départements. La Lettre du DDEN du 6 janvier comportait un numéro « spécial recrutement » où chacun pouvait donner quelques idées à tous. Les Unions ont été sollicitées pour exprimer leurs expériences et témoigner de « ce qui marche ».

Cependant, c'est le DASEN qui nomme, il faut rester dans le cadre statutaire du Code de l'Éducation.

LA COMMUNICATION

« Le Délégué »

Notre revue est publiée quatre fois par an. Sa publication trimestrielle a pour objet d'informer de l'actualité de la vie scolaire et par sa communication externe et/ou interne de favoriser, l'information et la formation de tous les DDEN. Elle contient dans chacun de ses numéros des articles dédiés concernant l'école et son devenir, des interviews pour un autre regard sur des questions de société.

La rubrique « **Vie des Unions** » permet à chacun de communiquer ce qui se passe dans sa région, ce qui permet de montrer le travail effectué par les DDEN sur tout le territoire et l'Outremer, quels qu'en soient le lieu et l'originalité du projet et informe par exemple sur les plantations « *d'Arbre de la Laïcité* » ou tout autre programme ou action effectués dans le cadre scolaire.

« **Lu...Vu...Écouté... pour vous** », **rubrique culturelle**, permet de mettre en avant livres, documents, films, musiques, chants, théâtre...sur des thématiques toujours en lien avec les valeurs qui nous animent, liberté, égalité, fraternité et laïcité... fondements de notre République.

« **Pour votre documentation** », permet chaque trimestre, à chaque DDEN, d'avoir la liste des textes du 1^{er} degré, paru au BOEN (Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale) et de s'y référer si besoin.

Autre recension dans cette rubrique, les « **Questions au gouvernement, QAG** » tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat. Les thèmes recourent très souvent des questionnements de la Fédération : le harcèlement, la violence à l'école, la crise du recrutement dans l'Éducation nationale, les IPS, la baisse du niveau des écoliers en orthographe, les difficultés du Contrat d'Engagement Éducatif, l'augmentation préoccupante du port des signes et tenues religieuses à l'école, etc...

« La Lettre du DDEN » :

Elle est bimensuelle pour relayer au mieux l'actualité scolaire et son environnement et s'adresse à tous les DDEN. La période ayant été particulièrement mouvementée, elle contient un plus grand nombre d'informations externes à notre Fédération.

Elle est parue 21 fois avec une grande variété de sujets et d'éditoriaux touchant l'école et son environnement, selon l'actualité du moment.

Les divers protocoles sanitaires : les mesures prises pour assurer la qualité de l'air et les problèmes relevés sur les nombreux cas d'asthmes de plus en plus fréquents dans les écoles, surtout pour les plus petits ; les sanitaires à l'école ; la Loi EGALIM, la Mission d'information et d'évaluation du Conseil de Paris : Paris à 50 degrés : s'adapter aux vagues de chaleur ; l'usage des écrans, etc...

Les circulaires : elles sont de deux natures : circulaires internes, destinées aux membres du CF ou circulaires étendues aux responsables des unions qui doivent les porter à la connaissance de tous les DDEN de leur Union.

Le guide de l'Union – Le Vademecum : en attendant une nouvelle mouture, ils sont toujours disponibles sur demande auprès de la Fédération qui indiquera le tarif avec les frais postaux.

Les sites Intranet et Extranet

REPRÉSENTER LES UNIONS

Pouvoir public et partenaires

Les actions avec nos partenaires

Avec l'APAJH

Avec le Défenseur des Droits :

Nous étions présents pour la présentation du Rapport annuel enfant 2024 :

« LE DROIT DES ENFANTS À UN ENVIRONNEMENT SAIN » pour Protéger l'enfance, Protéger l'avenir.

Un débat a eu lieu comprenant 3 parties :

- Protéger les Droits des enfants face aux dégradations environnementales
- Garantir l'accès des enfants aux ressources vitales et à un cadre de vie respectueux de leur santé et de leur bien-être
- Accompagner les enfants dans la défense de leur droit à un environnement sain.

En présence de nombreuses associations, de Claire HÉDON, Défenseur des Droits et d'Éric DELEMAR, Défenseur des enfants.

La JPA

Fondée en 1938 et reconnue d'utilité publique par décret du 20 juin 1949, Jeunesse au Plein Air (JPA) est une confédération d'organisations laïques de vacances et de loisirs d'enfants d'adolescents et de jeunes La confédération (JPA) fédère 37 organisations pour l'accès de tous les enfants et jeunes aux vacances et loisirs collectifs, lesquels constituent une action éducative complémentaire à celle de la famille et de l'Ecole et participe à la construction de la citoyenneté. La confédération soutient aussi financièrement les départs en colonies de vacances et les voyages scolaires. Par ses actions elle encourage toutes les formes de mixité (sociale, culturelle géographique...) le vivre ensemble et l'accueil des jeunes en situation de handicap. Cette association complémentaire de l'Ecole Publique, de l'Education Populaire laïque a sa place dans l'Histoire de la République. Très structurée au niveau national elle permet la prise en compte de l'enfant et des jeunes à travers de nombreux dispositifs mis en place sur tout le territoire. Tout au long de l'année le nombre de Conseils d'Administration son Assemblée Générale et son Congrès qui a eu lieu cette année à Lille les 15/16/17 octobre 2024 balisent dans un esprit d'ouverture et de consensus tous les sujets qui renforcent les partenariats ou chaque membre présent peut exposer, dans l'écoute et la sérénité, ses sensibilités La disponibilité et l'écoute de la JPA en fait un partenaire privilégié pour nous DDEN De nombreux sujets sont abordés durant une année et conduisent chacun d'entre nous à nous enrichir sur un ensemble d'actions et de réflexions.

La JPA par ses cadres, ses animateurs et ses bénévoles travaille au niveau national, régional et également avec les communes dans le cadre des PEDT et les autres structures. Quelques exemples de thèmes abordés non exhaustifs durant l'année 2024 :

- Les ACM (accueil collectif de mineur)
- la laïcité
- Encourager la responsabilité des jeunes dans les ACM
- Permettre l'expression et la participation des enfants, etc.....

- Les classes de découvertes
- Le Pass Colo
- Les colos apprenantes
- Reconnaissance économique de l'animation volontaire
- Renforcement des partenariats
- Valorisations des compétences des animateurs
- Promouvoir les BAFA
- Générosité et mécénat
- Les loisirs et les vacances
- Développement du territoire et du lien social

- Lutte contre les inégalités sociales
- Respect du droit à la culture et à l'éducation
- Emancipation des familles et des enfants
- Sur la pertinence de la distinction entre famille et parents d'élèves et à la distinction entre scolaire et périscolaire.
- Le développement durable devient un atout pour les loisirs et séjours collectifs...
- La participation des DDEN à la JPA permet de faire le lien entre le Scolaire et le Périscolaire proposés à nos jeunes et de mieux comprendre dans l'Education Populaire ses valeurs de laïcité de solidarité et de citoyenneté

JMF France :

Initiateur du partenariat DDEN/ JM France dont la convention a été signée en 2013, Philippe GALLIER représentait la Fédération lors de la présentation de saison les 10-11-12 octobre 2024 à l'Atrium de Chaville (78). La présentation de saison rassemble plusieurs centaines de participants qui se retrouvent pour découvrir un avant-goût des futurs spectacles qui tourneront dans le réseau des JM France la saison suivante. Le samedi 12 octobre, le Séminaire national des JM France a permis à notre délégué de rappeler et de faire valoir notre fonction. Points forts des conclusions de ce que les JM France apportent d'unique :

- **Une ouverture des enfants à toutes les musiques**, la possibilité de rencontrer des artistes « *en chair et en os* », de « *vivre la musique dans des salles de spectacles et de sortir des murs de l'école.* »
- **Une offre artistique et pédagogique originale, variée et de qualité**, adaptée aux âges des enfants, sécurisante pour les enseignants : « *on sait que c'est de la qualité. Les enseignants disent : « on sait qu'on ne sera jamais déçu », « aller vers le beau sans aller vers la facilité.* »
- **Un accompagnement pédagogique riche**, « *à contre-courant de la « consommation culturelle » largement mise en avant.*
- **Une présence en milieu rural**, dans les territoires éloignés, « *une couverture fine du territoire pour amener la musique jusqu'aux enfants les plus éloignés des centres culturels.* »
- **Un projet d'éducation populaire, valorisant, de transmission, pour participer à former le citoyen de demain** : « *une philosophie, des valeurs, des bénévoles qui font « don de soi pour*

une mission utile voire essentielle », pour « lutter contre l'obscurantisme », « apporter l'énergie nécessaire pour faire société », avec des « artistes militants et engagés. »

L'ANATEEP

La Fédération des DDEN : partenaire de l'ANATEEP

Avec le soutien de nombreux DDEN, l'ANATEEP

- s'adresse aux acteurs du transport scolaire et autorités organisatrices de la mobilité afin de développer l'opération Transport Attitude et multiplier les initiatives pour dire "non au harcèlement" dans les transports d'élèves,

- a organisé un séminaire concernant la sécurité aux points d'arrêt

Le début d'année a été quelque peu chahuté et angoissant pour l'ANATEEP (accidents, second procès de la tragédie Millas). Il semble que le secteur du transport collectif de jeunes soit plus calme.

L'ANATEEP réalise des vidéos de sensibilisation de jeunes rappelant l'importance de rester vigilants.

DÉFENDRE LA LAÏCITÉ

CLN : le Collectif Laïque National se réunit tous les mois et demi.

Réunion du CNL le 26 juin, qui portait sur les questions d'éducation et de laïcité, ainsi que de l'antisémitisme ambiant.

Colloque du 24 février 2024 : 120 ANS DE LAÏCITÉ 120 ANS DE LIBERTÉ

À partir du 29 novembre, 5 visioconférences ont eu lieu pour la préparation d'un colloque au Palais du Luxembourg, pour le 120^e anniversaire de la loi 1905, demandant la constitutionnalisation des articles 1 et 2 de cette loi, dans le cadre du Collectif Laïque National et proposé par Eddy KHALDI.

Ont participé à ce colloque : le Comité Laïcité République, l'UFAL, les Libres penseurs, le Grand Orient et les DDEN.

L'ouverture a été faite par le vice-président du Sénat (Pierre OUZOULIAS), lisant un message du président (Gérard LARCHER), en déplacement.

Présentation par le Grand Maître adjoint du Grand Orient de France : Philippe ROBLIN

Les intervenants. Le matin : **Les acquis de la séparation :**

- Historique : Jean-Paul SCOT et Charles COUTEL
- Juridique : Marie-Françoise BECHTEL et Frédérique de LA MORENA
- Philosophique : Catherine KINZTLER et Henri PENA-RUIZ
- Thierry MESNY : La liberté de conscience

Déjeuner sur place au Palais du Luxembourg

L'après-midi : **La Laïcité : les chantiers à ouvrir :**

- Rapport collectif du CLN, Charles ARAMBOUROU ;
- Régimes dérogatoires, Michel SEELIG ;
- Fin de vie, Olivier FALORNI ;
- Éducation : recours au Conseil d'État, Eddy KHALDI ;

Clôture ; Nicolas PENIN, Grand Maître du Grand Orient de France

Ce colloque a eu lieu au Palais du Luxembourg, salle Clémenceau, avec la participation de 250 adhérents ou sympathisants et a obtenu un grand succès. Les actes du colloque paraîtront sous le titre « Débats laïques » aux Éditions l'Harmattan, avant fin juin. Des conférences pourront utiliser les enregistrements visios de cette journée, lors des manifestations qui auront lieu autour de l'anniversaire de la loi 1905, le 9 décembre.